

VIOLENCES À L'ÉGARD DES FILLES

Voici un enjeu important concernant la situation des filles dans le monde.

Pourquoi les filles sont-elles plus susceptibles d'être victimes de violence?



À travers le monde, on estime qu'une adolescente meurt toutes les dix minutes des suites de violence et qu'une fille sur trois sera victime de violence au cours de sa vie, dont un grand nombre durant l'adolescence. On pense notamment à la violence physique, mais la violence à l'égard des filles peut aussi prendre d'autres formes telles que le mariage d'enfants, le harcèlement, les violences sexuelles et les mutilations génitales. Cette fiche porte sur ces deux dernières formes de violence à l'égard des filles.

VIOLENCES SEXUELLES

Situation actuelle

Dans le monde, environ la moitié des agressions sexuelles sont commises à l'encontre de jeunes filles de moins de 16 ans. De plus, 45 % des filles âgées de moins de 15 ans au moment de leur première relation sexuelle signalent que cette expérience a été forcée. La majorité de ces rapports sexuels forcés se produisent d'ailleurs au sein même des relations intimes.

Facteurs qui favorisent les violences sexuelles

Les filles sont exposées au risque de violence sexuelle pratiquement partout, que ce soit sur le chemin de l'école ou du marché, lorsqu'elles vont chercher de l'eau ou ramasser du bois et même en classe. Mais les risques de violence sont aussi très élevés à la maison, en particulier dans le cas de mariages d'enfants. En effet, les filles mariées en bas âge sont davantage exposées aux possibilités de violence conjugale, de rapports sexuels précoces et forcés et d'infections sexuellement transmissibles. Selon ONUSIDA, une bonne partie des nouvelles infections de VIH chez les adolescentes sont imputables aux rapports sexuels forcés au sein du couple. Aujourd'hui, une adolescente est plus susceptible de mourir du sida que de toute autre cause.

Droits humains

Empêcher une fille de vivre son adolescence en bonne santé et en sécurité est une violation de ses droits. Les violences sexuelles sont donc une forme très grave d'atteinte aux droits des filles. Plusieurs chartes y font référence :

- La **Déclaration universelle des Droits de l'homme** dit que «Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne» (article 3).
- La **Convention relative aux droits de l'enfant** prévoit que les États doivent prendre toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, (...) y compris la violence sexuelle (...) (article 19).

- La **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** dit que les États doivent prendre toutes les mesures appropriées pour « modifier les schémas et modèles de comportement socioculturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes (article 4).
- La **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** soutient aussi que les États doivent prendre « toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour supprimer, sous toutes leurs formes, le trafic des femmes et l'exploitation de la prostitution des femmes » (article 6).

Liens avec les Objectifs de développement durable (ODD)¹

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- Cible 5.2 : Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.



Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

- 16. 1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés
- 16. 2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants



Pistes de solution

Il y a beaucoup à faire pour mettre un terme aux violences sexuelles que subissent les filles et il existe un très grand nombre de pistes de solutions. Nous en avons retenu trois ici, mais il y en a évidemment beaucoup d'autres.

- Mettre fin aux mariages forcés des enfants et fixer l'âge minimum pour se marier à 18 ans.
- Rendre les écoles plus sécuritaires pour les filles en s'assurant, entre autres, qu'elles sont situées à proximité du domicile des familles et que des installations sanitaires réservées aux filles soient disponibles.
- Travailler avec les garçons de niveau primaire et secondaire pour modifier les perceptions sexistes dès le plus jeune âge et les aider à apprendre à penser et à agir sans discrimination à l'égard des filles.

Et vous, que pouvez-vous faire, à votre échelle, pour réduire la violence faite aux filles ici et ailleurs?

¹ Les Objectifs de développement durable ont été adoptés par les pays du monde entier pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années. (ONU, 2015)